



Ce lundi 20 février, le personnel de l'agence Paris Daviel a pu découvrir les aménagements effectués dans le cadre du projet

« Agence de demain ».

Pour sa part la CGT rappelle qu'elle s'oppose à la mise en œuvre de ce projet qui fait partie des « Priorités stratégiques pôle emploi 2020 » et qui vise à réduire l'espace de travail des conseillers et intégrer dans les agences des « partenaires » et « prestataires » qui se substituent à nos missions. Seul 1/8ème de la surface des locaux sera encore une zone de travail dédiée aux conseillers.

Pôle emploi 2020 est entièrement orienté vers la liquidation de nos métiers aux profits de prestataires privés comme le prouve le texte de la GPEC qui prévoit ni plus ni moins d'exclure des agences la fonction indemnisation. Le projet « Agence de demain » s'inscrit dans la même logique.

C'est sans surprise que les aménagements qui ont commencé sur Daviel, remettent en cause les conditions et la qualité du travail des conseillers.

Voici les éléments qui d'ores et déjà posent problème à la plupart des agents alors que les aménagements ne font que commencer :

- Dès l'extérieur, le message transmis pose souci. **Il est inscrit en grand sur la façade les mots « rencontre » et « collaboration ».** Aucun de ces mots ne correspond au métier ou à la posture d'un conseiller placement ni d'un agent indemnisation. Non, une agence pôle emploi n'est pas un site de rencontre et encore moins de collaboration !
 - A l'intérieur, **les espaces d'attente sont encombrés de mobilier**, chaises et tables de plusieurs hauteurs, rendant les déplacements difficiles et potentiellement dangereux. Qu'en sera-t-il en cas d'évacuation d'urgence ?
 - De nombreuses plantes ont été positionnées dans l'agence et des collègues volontaires seraient chargés de leur entretien. **Les pots ne sont pas fixés et beaucoup craignent que ces derniers ne deviennent des projectiles dangereux** lors des nombreux conflits qui traversent les espaces d'accueil du public.
 - Pour l'ARC placement et indemnisation, **des tables rondes ont été installées afin de réaliser les entretiens côte à côte** avec le DE. Ce qui pose plusieurs problèmes notamment ceux de la posture professionnelle, de la confidentialité des échanges entre le DE et l'agent mais également des agents entre eux. Beaucoup s'inquiètent sur le devenir de l'espace de retrait des conseillers. Plus prosaïquement, cette position risque d'exposer à des problèmes physiques (dos et cervicales notamment). Enfin, aucun espace de rangement n'est prévu pour les affaires et documents de travail de l'agent.
 - Des panneaux mobiles hauts et légers sont positionnés dans le hall d'accueil afin de réguler la file d'attente. Ceci sont **peu stables et risquent à tout moment de tomber sur un agent ou un usager.**
 - **Une « aire de jeux » pour les enfants des demandeurs d'emploi est prévue.** Ce projet pose beaucoup de questions. Un hall d'accueil de pôle emploi est un lieu de conflits réguliers et de tension quasi permanente. Est-ce un endroit pour accueillir des enfants ? Sur qui retombe la responsabilité en cas d'accident ? Le hall est également un espace de travail, pour les agents et pour les demandeurs d'emploi. Le niveau sonore et l'agitation générée par des jeux d'enfants sont-ils compatibles avec la délivrance d'un service de qualité ? Ce dispositif interroge également sur le message que nous faisons passer à nos DE en particulier sur les obligations de disponibilité pour la recherche d'emploi.
- L'ensemble de ce projet est subi par les agents de Daviel qui exigent que la direction revienne sur son exécution.**

C'est contre tous ces plans destructeurs de nos métiers et de nos emplois que la CGT appelle tous les agents à la grève le 6 mars.